

Paris,
le vendredi 26 février 2016

Émetteur : Cédric Huygebaert, Responsable ligne produits - Institut 4.10 Tel : 03 20 74 75 44 - chuygebaert@institutquatredix.fr, Eléonora Russo, Chef de projet formation - UcanSS Tel : 01 45 38 82 60 - erusso@ucanSS.fr

Objet : COMMUNICATION INTERBRANCHE PERFECTIONNEMENT : Modules de formation à destination des professionnels de la Communication

Madame, Monsieur le Directeur,

Madame, Monsieur le Médecin conseil régional,

Dans un contexte où les évolutions technologiques sont de plus en plus rapides, de plus en plus prégnantes et influencent tant les comportements individuels que les organisations, l'UcanSS, en partenariat avec l'Institut 4.10 et en collaboration avec les Caisses Nationales, a élaboré un nouveau dispositif de formation à destination des acteurs de la communication de l'Institution.

Il s'inscrit dans une logique de perfectionnement dans la continuité de dispositifs de branches qui pré-existaient (Com'Optimum, Chargés de communication en CAF, ...)

Cette offre de formation se caractérise par :

- une architecture modulaire permettant un parcours de formation adaptable à chaque profil
- des intervenants experts de la formation et des métiers de la communication
- des modalités pédagogiques variées : études de cas et mises en situation, partage de pratiques, témoignages de professionnels, ...
- des échanges interbranches qui favorisent l'affirmation d'une culture commune.

I - PRÉSENTATION DU DISPOSITIF

Ce dispositif interbranche se compose de sept modules, indépendants les uns des autres.

Aujourd'hui, les trois premiers modules sont ouverts à inscription :

- Communication digitale - Web : 2 jours (présentiel) + 7 heures en distanciel
- Communication digitale - Réseaux sociaux : 2 jours (présentiel)
- Evaluation de l'efficacité de la communication : 2 jours (présentiel) + 7 heures en distanciel

Les quatre modules à venir sont les suivants :

- Communication de crise
- Communication interne
- Communication écrite
- Relation Presse Média

II - OBJECTIFS ET PUBLICS

Communication digitale - Web

Objectifs :

- Connaître les leviers d'action digitaux, les points de contact et les attentes des publics
- Acquérir un langage commun avec les spécialistes du Web
- Maîtriser la communication via le Web, notamment l'écriture Web, les mécanismes de visibilité et d'animation
- Optimiser l'information sur le Web en fonction des cibles et mesurer l'efficacité

Public :

- Acteurs de la communication en organismes (chargés, assistants et/ou responsables de communication)

Pré-requis :

- Expérience de la communication et connaissances de base du digital

Communication digitale - Réseaux sociaux

Objectifs :

- Connaître les enjeux et pratiques du Web social
- Maîtriser les principaux réseaux sociaux et leurs codes, leurs terminologies
- Savoir optimiser sa présence sur les médias sociaux, développer une communauté et l'engager
- Suivre ses actions

Public :

- Acteurs de la communication en organismes (chargés, assistants et/ou responsables de communication)



Pré-requis :

- Expérience de la communication et connaissances de base du digital

Évaluation de l'efficacité de la communication

Objectifs :

- S'approprier la méthodologie d'évaluation d'une campagne de communication
- Intégrer la pertinence de l'évaluation dès la phase amont du projet
- Articuler son plan de communication avec l'évaluation
- Savoir choisir de bons indicateurs
- Acquérir une méthodologie et des outils d'enquête et d'évaluation (cibler la communication et l'évaluer)
- Mesurer le retour sur investissement d'un projet de communication, valoriser et exploiter les résultats

Public :

- Chargés et/ou responsables de communication

Pré-requis :

- Maîtriser la stratégie et la gestion de projet
- Avoir un projet à évaluer dans la période d'intersession

III - COÛT DE LA FORMATION

Le coût pédagogique est fixé à :

- « Communication digitale - Web » : **1 125 €**
- « Communication digitale - Réseaux sociaux » : **885 €**
- « Evaluation de l'efficacité de la communication » : **1 020 €**

Ce coût ne comprend pas l'ensemble des frais relatifs au déplacement, à l'hébergement et à la restauration des stagiaires.

Pour 2016, ce dispositif interbranche fait partie des dispositifs pris en charge à 50% par Unifonction dans le cadre des fonds mutualisés du plan.

2016 : Nouvelles modalités de prise en charge pour le plan

Les organismes n'ont plus à présenter une demande d'engagement à Unifonction. Les formations éligibles seront directement prises en charge par l'Institut 4.10 ainsi que l'En3s dans le cadre d'un dispositif de subrogation de paiement.

En revanche, pour tous les autres dispositifs (contrats et périodes de professionnalisation, compte personnel de formation, congé individuel de formation...), il convient d'adresser de façon préalable une demande de prise en charge à Unifformation.

Toutes les informations utiles se situent dans le document de synthèse que vous retrouverez sur le site de l'Ucanss :

http://extranet.ucanss.fr/contenu/public/EspaceRessourcesHumaines/FormationProfessionnelle/priorite_financement.html

IV - CALENDRIER ET INSCRIPTION

Communication digitale Web	Évaluation de l'efficacité de la communication	Communication digitale Réseaux sociaux
Lieu : ESPACE VINCI - 25, rue des Jeûneurs - 75002 Paris		
18 et 19 mai et 7 heures en distanciel	24 et 25 mai et 7 heures en distanciel	7 et 8 juin

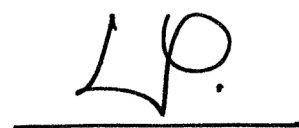
Retrouvez le **détail des programmes de ces trois modules dans l'annexe jointe** et le détail du dispositif dans le catalogue de l'Institut 4.10 en cliquant sur le lien suivant :

<http://institutquatredix.fr/catalogue/co/54.html>

Dans l'attente de la mise en œuvre par l'Institut 4.10 du nouvel outil d'inscription en ligne, je vous prie d'envoyer, pour toute inscription, un email à inscriptions@institutquatredix.fr.

Pour toute information complémentaire, je vous invite à contacter les pilotes de ce dispositif : Cédric Huygebaert (Institut 4.10) chuygebaert@institutquatredix.fr et/ou Eléonora Russo (Ucanss) erusso@ucanss.fr.

Convaincu de l'intérêt que vous porterez à ce dispositif, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur le Directeur, Madame, Monsieur le Médecin conseil régional, l'expression de ma considération distinguée.



Gaudérique Barrière
Directeur délégué

Document(s) annexe(s) :

- Programmes Modules